

COMITE DES FINANCES LOCALES

Séance du mardi 9 juillet 2024

Délibération n° 2024-18

Projet de décret modifiant les chapitres IV et V du titre III du livre VI de la partie réglementaire du code de l'habitation et de la construction relatifs à la déclaration de mise en location et à l'autorisation préalable de mise en location

Le comité des finances locales,
A l'unanimité des membres présents

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.1211-3 ;

Après avoir entendu Mme Emmanuelle POLIGNÉ, cheffe du bureau du parc locatif privé et des rapports locatifs à la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature ;

Donne un avis favorable au projet de décret qui lui est soumis.

Le Président,



André LAIGNEL